

Taxe d'accise—Loi

Que s'est-il passé au cours des 13 mois écoulés depuis que nous sommes au pouvoir? Les partis d'opposition donnent l'impression d'être négatifs à propos de tout ce qui se passe ici. Ils sont certes négatifs à l'égard de tout ce que disent les députés de ce côté-ci de la Chambre. Sont-ils contre le fait que les taux d'intérêt, les taux bancaires, ont chuté de 3 p. 100 dans les douze derniers mois? Regrettent-ils que le chômage ait accusé une baisse de 1.5 p. 100 dans l'ensemble du pays et de 2 p. 100 parmi les jeunes Canadiens? Sont-ils mécontents aussi que le nombre des faillites ait diminué de 13 p. 100?

● (1110)

Le taux d'inflation est stable à un peu moins de 4 p. 100, la confiance des entrepreneurs est à la hausse depuis six mois, le rythme des investissements s'accroît, on construit de plus en plus de logements et les consommateurs dépensent davantage. Se peut-il que tous ces importants indicateurs économiques rendent les partis d'opposition chagrins? Ils ne font pas cet effet aux Canadiens.

L'amélioration de la situation qui s'est opérée dans les douze derniers mois et que nous, de ce côté-ci de la Chambre au moins, savons apprécier, est en partie le résultat des mesures qu'a prises le gouvernement. Un autre facteur important de cet heureux changement réside dans la prévision des intentions avouées du gouvernement, une gestion financière compétente et la maîtrise du déficit.

Plus tôt au cours du présent débat, des députés d'en face ont critiqué le montant que les mesures fiscales prévues dans le projet de loi C-80 coûteraient aux Canadiens ordinaires. Comme d'habitude, ils s'essaient à une argumentation très sélective et ne disent mot des avantages dont profiteront en contrepartie les Canadiens grâce aux mesures gouvernementales. Au nombre de ces avantages figurent une baisse des taux d'intérêt, la création de plus de 300,000 emplois, la prestation de pensions aux veufs et veuves de 60 à 64 ans, de nouvelles pensions accrues pour les personnes handicapées, des pensions accrues pour les anciens combattants, l'affectation de fonds additionnels considérables à la création directe d'emplois et à la formation et le financement d'accords de développement économique régional sans précédent avec les gouvernements provinciaux. Il y a là toute une gamme de mesures qui bénéficient directement aux Canadiens de tous les milieux. Ce sont là des mesures qui ont suscité des investissements et redonné confiance dans notre économie.

Les députés d'en face ont prétendu que le projet de loi C-80 avait pour effet d'imposer des taxes aux pauvres. Toutefois, cela les arrange de taire le fait que le gouvernement a prévu une surtaxe pour les riches et qu'il présentera bientôt un projet de loi de l'impôt minimum, qui devrait entrer en vigueur en janvier 1986, qui va assurer que tous les Canadiens payent à l'avenir leur juste part d'impôt. Le parti libéral, au cours de ses nombreuses années de pouvoir, n'a jamais eu l'idée ni le goût de régler cette importante question. Aussi, nous avons présenté une surtaxe sur les sociétés et une surtaxe sur les grandes banques et sociétés de fiducie. Toutes ces mesures figuraient au budget du mois de mai. Comme l'opposition se montre tellement négative, doit-on en déduire qu'elle s'oppose aussi à ces mesures?

Le projet de loi C-80 est une étape essentielle vers le retour à une gestion financière sérieuse des affaires du pays. Les partis d'opposition ont fait preuve d'une grande ingéniosité

pour élaborer des programmes de dépenses et je ne nie pas qu'ils ont eu quelques bonnes idées au cours des années. Nous en avons d'ailleurs appliqué quelques-unes. Malheureusement, l'opposition ne semble pas savoir comment il faut procéder pour percevoir des fonds de façon satisfaisante, sensée et prudente et encore moins pour les comptabiliser, une fois ces fonds recueillis. Il est facile et souvent populaire de dépenser. Par contre, percevoir des fonds suscite des mécontentements et des litiges. Néanmoins, c'est une obligation essentielle de tout gouvernement responsable et un peuple sensé doit prendre des mesures judicieuses en vue de s'acquitter de cette obligation essentielle.

C'est ce que fait le projet de loi C-80. C'est une réponse indispensable aux besoins budgétaires du pays. Cette proposition est calomniée par les personnes étourdies et jugée utile, à regret, par les autres. Le projet de loi C-80 n'est qu'un pas vers un retour essentiel à la stabilité économique, où nous pourrions enrayer notre dette monumentale et en revenir à une gestion financière compétente et sérieuse et où les Canadiens de partout, après quelques années d'incertitude et de doute, pourraient envisager la sécurité financière pour leur famille et pour eux-mêmes.

M. Nystrom: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député d'Esquimalt-Saanich (M. Crofton). Le projet de loi à l'étude vise à ajouter près de 3.5 milliards de dollars au fardeau fiscal des Canadiens au cours des deux prochaines années. La plupart de ces taxes, et notamment l'augmentation de la taxe de vente et de la taxe sur le tabac, ainsi que la hausse de 2c. le litre d'essence, vont toucher les Canadiens ordinaires.

● (1115)

A son avis, est-ce le meilleur moyen de restreindre le déficit? Lorsqu'on réduit le pouvoir d'achat des consommateurs, on prend souvent de l'argent dans leurs poches pour les verser dans les caisses fédérales. Ce processus peut parfois freiner l'économie, au lieu d'en promouvoir l'expansion ou d'accroître la productivité. Pour réduire le déficit, il faut produire et commencer à entreprendre des projets. Ne faut-il pas, à cette fin, accroître les dépenses à la consommation? Au lieu de verser tout cet argent dans les coffres du gouvernement, ne vaudrait-il pas mieux le laisser aux Canadiens ordinaires qui le dépenseront pour acheter des aliments, des vêtements et des logements, ce qui aura pour effet de stimuler l'économie et de créer d'autres emplois?

Le député peut-il nous donner son avis sur l'argument qu'invoquent un grand nombre d'économistes et selon lequel pour réduire le déficit, il faut laisser plus d'argent aux Canadiens ordinaires pour qu'ils le dépensent et ainsi stimuler l'économie à partir de la base?

Je sais que l'un des principes du parti conservateur au cours des années a été de stimuler le secteur de la petite entreprise et les dépenses à la consommation. Quand les conservateurs étaient dans l'opposition, ils n'ont cessé de répéter dans leurs discours qu'il fallait suivre cette politique. Ils n'ont pas prétendu avant la campagne électorale qu'il faudrait augmenter les taxes et impôts. Pourquoi ont-ils changé d'avis? Je comprends que le député d'Esquimalt-Saanich est nouveau à la Chambre, mais approuve-t-il cette façon de procéder ou cherche-t-il à défendre le ministre des Finances (M. Wilson)?